



# Lettre aux amis

Numéro 4 - novembre 2014

**L**e développement de notre école se poursuit, l'appel des familles est toujours plus pressant. Beaucoup d'entre elles continuent à s'installer dans la région, attirées par la proximité du bassin économique nantais, des paroisses florissantes, et, ce qui n'est pas peu de chose, par le fait que notre école de garçons est située juste à côté du Cours Saint-Albert du Rafflay (à destination des jeunes filles), établissement tenu par les Mères dominicaines de Brignoles. Ainsi nous scolarisons l'an dernier 45 élèves (dont 16 pensionnaires) et nous en sommes pour cette 2<sup>ème</sup> année à 89 (dont 38 pensionnaires), avec l'ouverture d'une classe de 4<sup>ème</sup> et d'un CE1 - CE2. La prévision haute de l'an passé est donc atteinte, et toutes les salles de classe que nous avons préparées pour la rentrée sont utilisées, soit comme salles de cours soit comme salles d'étude, au point que, tout en continuant à réaménager les bâtiments existants, nous étudions déjà l'extension de l'école et la construction de nouveaux locaux. Il nous faut bâtir une chapelle bien sûr, mais pas seulement, des salles de classe plus spacieuses que celles dont nous disposons aujourd'hui, et tout ce qu'un établissement scolaire requiert. Nous vous en reparlerons par la suite, à mesure de l'évolution des besoins que nous découvrira la Providence.

Dans un premier temps en tout cas, c'est le réaménagement des locaux existants qui doit se poursuivre : nous nous y emploierons au cours de cette année scolaire et de la suivante. Cette année, comme vous pouvez le voir sur les plans que nous produisons ci-après, nous allons continuer en aménageant au rez-de-chaussée un vestibule offrant un accès direct au parc ; il sera flanqué d'un pédiluve et abritera un vestiaire pour les élèves du collège. Nous devons aussi réaménager les chambres de l'aile sud (celle qui donne sur le parc), en vue d'accroître notre capacité d'accueil pour les élèves pensionnaires (puisque la proportion d'élèves pensionnaires croît aussi, en même temps que les familles se rapprochent ! Au collège, 69% de pensionnaires contre 60% l'an dernier ; depuis la rentrée 2014 nous accueillons aussi quelques élèves de CM1 - CM2 en pension). Enfin nous devons remettre en service l'ascenseur,

disposition obligatoire pour recevoir 50 pensionnaires et plus à l'étage, ce qui sera le cas l'année prochaine.

Toutes ces perspectives sont encourageantes. Elles ne pourront se réaliser sans votre soutien et votre généreuse participation, car si La Placelière est une magnifique propriété et offre de belles possibilités d'exploitation scolaire, elle n'est pas une école au départ et doit donc être aménagée. Nous avançons selon l'ordre du bon Dieu qui nous confie les âmes de ces enfants et de ces jeunes gens dès aujourd'hui et pour les années à venir, années qu'il nous faut préparer. L'an prochain nous ouvrirons une 3<sup>ème</sup> et nous achèverons ainsi notre collège. La suite du développement de notre école est dans les mains de la Providence !

Notre corps professoral s'est enrichi de nouveaux membres, notamment des étudiants qui sont d'anciens élèves de nos écoles. Nous nous félicitons de les avoir à nos côtés et de pouvoir constituer avec eux une équipe unie dans la foi catholique, l'enthousiasme et un réel dévouement pour les élèves ; il est indéniable que le niveau scolaire a bien progressé depuis l'an passé grâce à la compétence et au dévouement de nos professeurs. Nous disposons aussi désormais d'une petite équipe de maintenance très efficace.

“ **Toutes les perspectives sont encourageantes. Elles ne pourront se réaliser sans votre soutien et votre généreuse participation.** »



**École - Collège Saint-Martin**

La Placelière, 44690 Château-Thébaud - Tél. : 02 40 56 85 26

Que de chemin parcouru déjà !  
Nous sommes forcés tous les jours à l'action de grâce.

Dans quelques semaines, quelques mois tout au plus, grâce à votre générosité, le chantier va reprendre à Saint-Martin. Le bon Dieu nous fait l'honneur à tous de prendre place aux côtés des bâtisseurs. Ce développement matériel facilite la mission spirituelle qui nous est donnée d'en haut. Il la soutient et lui permet de porter plus sûrement des fruits abondants.

Le 14 juin dernier j'ai donné aux élèves de Saint-Martin la devise *honneur et discipline*. Nous travaillons en effet de toutes nos forces à ce que s'enracinent dans leur cœur l'amour et la pratique des vertus intellectuelles et morales. Nous voulons qu'ils apprennent le geste gratuit, qu'ils s'habituent à penser école, promotion, classe, esprit de corps, jusqu'à comprendre par l'expérience que leur force et leur boussole résident dans les liens forgés depuis leur jeunesse, dans les habitudes unifiantes de civilité, de culture, de foi et de charité et non dans l'égoïsme séparant de la paresse et d'un désir non maîtrisé et toujours inassouvi. Le même jour nous avons béni le drapeau français frappé du Sacré-Cœur : il flotte désormais sur l'école et nous rappelle tous à la conscience d'appartenir à un peuple, affaibli et blessé sans doute, mais non pas mort ; notre école est là aussi pour en témoigner. Loin d'éduquer un homme abstrait ou sans racines, nous voulons développer à l'école la mémoire et l'identité françaises, les symboles, les codes et les rites qui nous font vivre d'elles.

De toute façon, l'école est finalisée et ordonnée à plus haut qu'elle-même. Elle n'est pas une société parfaite et un système clos, elle est un organe et non un organisme. En même temps qu'elle est irriguée par



**Que de chemin parcouru déjà ! Nous sommes forcés tous les jours à l'action de grâce.»**

elles et inscrite en elles, elle devra donner à la sainte Église romaine et à la France les bons chefs qui leur manquent tant : bons prêtres et bons pères de famille, animés d'une foi forte et chaleureuse, capables d'aimer tendrement leurs ouailles et de les guider en exerçant leur jugement avec le *sensus fidei*, le bon sens, la prudence (parfois même la sagesse), la force et le tact requis.

Organe vivant de l'Église romaine et de la Fraternité Saint Pie X, notre école s'inscrit dans l'héritage de Saint Pie X dont nous fêtons le centenaire à Lourdes cette année, et dans celui de Mgr Marcel Lefebvre qui nous l'a donné pour patron : comme eux nous voulons prendre notre part à la promotion du règne du Christ-Roi.

Avec nos garçons et le Frère Louis-Joseph, nous vous gardons dans notre prière. Que le bon Dieu vous bénisse des sacrifices que vous faites pour nous !

Recevez, chers amis et bienfaiteurs, l'expression de mon religieux dévouement dans le Seigneur Jésus-Christ.

abbé Bruno LAJOINIE  
Directeur de l'École Saint-Martin

## UN BON LIVRE À LIRE EN FAMILLE

Nous nous permettons de recommander le catalogue des Editions Sainte Philomène, notamment le dernier livre paru en octobre 2014 *La Famille des Chanteurs Trapp*. La réédition de ce livre en langue française était attendue depuis des décennies. L'histoire vraie, passionnante et édifiante d'une famille profondément chrétienne et confrontée à la modernité sera bien capable de marquer durablement le lecteur et toute sa famille. Vous pouvez vous le procurer à l'école ou directement chez l'éditeur au 03 44 42 09 04.

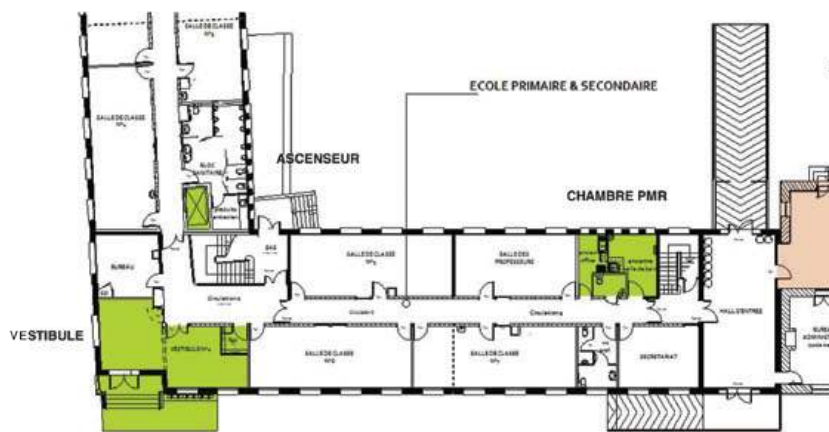


## LES ANIMAUX DE LA PLACELIÈRE

Outre les animaux du parc qu'on ne peut trop approcher, comme les écureuils, les piverts mangeurs de milliers de gendarmes, les chouettes et les buses chasseurs de souris, les hérons et les cormorans pêcheurs de poissons, les ragondins des berges et les poissons des plans d'eau, outre Hyadès qui veille sur le domaine (Hyadès est notre chienne, de la race des dogues allemands), nous avons fait dernièrement l'acquisition de deux petits cochons (Ali, et Baba) qui profitent bien de leur régime alimentaire, et finalement de Pastis, une petite chatte. Comme chacun sait, les animaux aussi égailent notre rapport à la vie.



1<sup>er</sup> étage



Rez-de-chaussée

## LES TRAVAUX EN 2015

Au rez-de-chaussée, le vestibule permettra aux élèves de se rendre en récréation sans faire le grand tour : les circulations et l'entretien vont être plus faciles. Derrière l'escalier de l'angle, l'ascenseur (en vert), désormais obligatoire. À droite, la chambre PMR (pour recevoir des personnes à mobilité réduite).

À l'étage, aménagement de chambres à 4 lits, d'une infirmerie spacieuse, du foyer porté à sa taille définitive, d'une chambre de prêtre et d'un bloc de douches et toilettes.

## NOUS AVONS BESOIN D'AIDE

- Dans l'entretien de la maison pour soutenir ponctuellement notre équipe
- Dans la programmation informatique
- Dans le domaine du bâtiment : carrelage, plâtre, peinture, etc.
- Dans l'entretien du parc, le remplacement de la peupleraie, etc.

*Nous serons ravis de vous accueillir à La Placelière, de vous faire partager notre table et de vous offrir le gîte si vous pouvez rester quelques jours. Vous pouvez aussi vous proposer pour nous aider le samedi.*

## L'IMAGE



La levée des couleurs le lundi matin

## JOURNÉE DES BIENFAITEURS



Notez dès maintenant notre journée des amis et bienfaiteurs, à laquelle vous serez tous conviés : le dimanche 21 juin 2015. Grand'messe à 10h15 suivie d'un apéritif et d'un buffet campagnard à la préparation duquel tous participent.

Contactez-nous pour nous aider à organiser cette journée et à développer des activités au profit de l'école : foire aux vins, marché (confitures, légumes, brioches, pâtisseries, etc.), foire aux livres, vestiaire, confection.

## L'ENCADREMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MARTIN

Monsieur l'abbé Bruno LAJOINIE, directeur ; Frère Louis-Joseph, assistant ; Madame Anne-Elisabeth CHABRIDON, secrétaire comptable ; Madame Hélène de BEUNAY, intendante ; Monsieur Stanislas AUBAN, professeur d'histoire et de sport ; Monsieur Amaury DRAGON, professeur d'espagnol, surveillant ; Madame Christiane DOSSISARD, professeur d'anglais ; Mademoiselle Marie-Emmanuelle GANTOIS, institutrice CM ; Mademoiselle Typhaine GANTOIS, professeur d'arts plastiques ; Mademoiselle Marie JOUANNET, institutrice CE ; Monsieur Florian PAGEOT, professeur de géographie ; Monsieur Alexandre PONS, professeur de français et de latin ; Monsieur Augustin RAFFRAY, professeur de mathématiques et de sciences ; Monsieur l'abbé Pierre CHAMPROUX, du prieuré Saint-Louis de Nantes, nous aide chaque semaine, notamment pour l'aumônerie et l'enseignement du catéchisme.



## POUR L'HONNEUR DE SAINT-MARTIN

Le 26 juin 2014 nous avons scellé au beau milieu de la cour d'honneur de l'école une magnifique statue équestre de Saint Martin qu'un généreux bienfaiteur nous a offerte.

Monsieur l'abbé Patrick de La Roche, curé de Saint-Nicolas-du-Charbonnet à Paris a béni la statue le 11 novembre, soit deux ans jour pour jour après l'achat de La Placelière, propriété que la Fraternité Saint Pie X n'aurait jamais pu acquérir sans son ministère entreprenant, à l'époque où il était encore prieur de Nantes. Qu'il reçoive ici une nouvelle fois la marque de notre reconnaissance d'avoir œuvré hardiment à la fondation de notre école, et de nous avoir donné la joie de sa visite. Il nous reste à parer le socle de Saint-Martin ; si cette réalisation intéresse quelques-uns parmi vous (qui voudraient honorer leur saint patron par exemple), qu'ils se fassent connaître par leurs bonnes œuvres !



## DIFFUSION DE NOTRE LETTRE

Merci de diffuser très largement cette lettre, de nous faire connaître les coordonnées des personnes susceptibles de nous aider. Si vous souhaitez obtenir une version informatique de la lettre, si vous souhaitez nous écrire via Internet, ou nous faire part d'une liste de bienfaiteurs potentiels, contactez-nous à :

**[amisecolestmartin@gmail.com](mailto:amisecolestmartin@gmail.com)**

## POUR NOUS AIDER

Vous pouvez adresser vos dons à l'ordre de l'AEP SAINT-MARTIN (La Placelière – 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD)

Il est possible aussi de mettre en place un virement automatique

CIC NANTES AEP SAINT MARTIN - IBAN FR76 3004 7141 2200 0201 1190 171

### DÉDUCTION FISCALE

Sur simple demande de votre part, nous vous adresserons un reçu fiscal. Pour les particuliers, 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Déduction de l'ISF : contactez-nous directement pour fixer la marche à suivre.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, 60% du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Vous recevrez un reçu fiscal qui sera à joindre à votre déclaration de revenus de l'année au cours de laquelle le don aura été effectué.